

## Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

### ●● Des faits et des chiffres

#### ● Le risque de tomber dans la pauvreté est-il plus élevé chez les personnes peu qualifiées ?

Oui. Les personnes peu qualifiées éprouvent souvent plus de difficultés pour s'intégrer sur le marché du travail. Le risque d'exclusion sociale est par conséquent plus élevé dans leur cas.

#### Commentaire :

Dans notre société, le niveau d'instruction détermine de plus en plus la position d'un individu sur l'échelle sociale. Dans notre société de la connaissance, les personnes peu qualifiées risquent de plus en plus de rester sur la touche. Les personnes peu instruites courent un risque de pauvreté nettement plus élevé (23,8%) que celles très instruites (6,5%).

**Tableau 10a** : Taux de risque de pauvreté (<60% du revenu net médian) selon le niveau d'éducation (personnes de 18 ans et +), la Belgique et les régions, SILC 2009 (revenus 2008)

	Belgique	Région flamande	Région wallonne	Région de Bruxelles-Capitale
Faible niveau d'éducation	23,8%	18,0%	27,6%	-
Niveau moyen d'éducation	11,2%	8,1%	14,4%	-
Haut niveau d'éducation	6,5%	4,3%	8,6%	-

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, [EU-SILC 2009](#)

En 2010, en Belgique 19,2% de la population de plus de 15 ans avaient décroché un diplôme

d'enseignement primaire, 20,2% un diplôme d'enseignement secondaire inférieur, 33,2% un diplôme d'enseignement secondaire supérieur, 14,0% un diplôme d'enseignement supérieur de type court, 3,8% un diplôme d'enseignement supérieur de type long et 9,5% un diplôme universitaire. En comparaison avec les autres Etats membres de l'Union européenne, la Belgique obtient de bons résultats pour le taux de scolarisation des jeunes (voir tableaux 10 c et 10d). En effet, le pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans hautement qualifiés (= ayant au moins terminé l'enseignement secondaire supérieur) est supérieur aux moyennes européennes tandis que celui des jeunes de 18 à 24 ans peu qualifiés (= ayant terminé l'enseignement secondaire inférieur au maximum) est inférieur aux moyennes européennes.

**Tableau 10b** : Niveau d'instruction de la population (15 ans et +) - en pourcentage, la Belgique (2000-2010)

Diplôme obtenu	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009	2010
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Primaire	26,3	26,1	25,6	24,5	24,1	22,9	21,4	20,6	20,2	19,2	19,2
Secondaire inférieur	23,2	22,7	22,1	22,5	21,4	21,1	21,6	21,3	20,5	20,2	20,2
Secondaire supérieur	29,9	30,0	30,7	30,8	31,4	32,4	32,6	33,4	34,2	34,6	33,2
Supérieur non - universitaire de type court	11,4	11,5	11,9	12,3	12,9	13,3	13,8	13,9			
Niveau non universitaire type court / formation professionnalisante ou de transition (à orientation professionnelle) (*)									12,3	12,5	14,0

Supérieur non - universitaire de type long	2,5	2,5	2,6	2,7	2,6	2,6	2,5	2,5			
Niveau non universitaire type long / formation (à orientation) académique en haute école (*)									4,2	4,5	3,8
Universitaire	6,7	7,1	7,1	7,2	7,6	7,7	8,1	8,2			
Niveau universitaire / formation (à orientation) académique universitaire (*)									8,6	9,1	9,5

(\*) Depuis 2008, l'Enquête sur les forces de travail tient compte de la structure BaMA pour l'enseignement supérieur. Les bacheliers issus du cycle professionnalisant sont regroupés dans la même catégorie que les diplômés de niveau non universitaire de type court. Tant le diplôme de bachelier académique que celui de master obtenu dans une haute école sont assimilés au niveau supérieur non universitaire de type long. Ainsi, les diplômes de bachelier académique et de master obtenu dans une université sont assimilés au niveau universitaire. Cette rupture a des conséquences dans les chiffres depuis 2008. La structure BaMA a été introduite en 2004-2005 et les premiers bacheliers ont été diplômés en 2008.

source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, [Enquête sur les forces de travail](#)

**Tableau 10c** : Jeunes peu qualifiés : pourcentage des jeunes de 18 à 24 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur au maximum, la Belgique, Union européenne (UE-27), 2009

	<b>Belgique</b>	<b>UE-27</b>
Femmes	9,3	12,5
Hommes	12,8	16,3
Total	11,1	14,4

source : Eurostat : [Enquête sur les forces de travail](#)

**Tableau 10d** : Jeunes fortement qualifiés : pourcentage des jeunes de 20 à 24 ans ayant au moins obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, la Belgique, Union européenne (UE-27), 2009

	<b>Belgique</b>	<b>UE-27</b>
<b>Femmes</b>	85,8	81,4
<b>Hommes</b>	80,9	75,9
<b>Total</b>	83,3	78,6

source : Eurostat : [Enquête sur les forces de travail](#)

38,3% de la population belge de 25 ans et plus a au maximum un diplôme du secondaire inférieur en 2009. Le faible niveau de scolarisation des adultes (25 ans et plus) varie selon le genre (plus élevé pour les femmes que les hommes), l'âge (les plus âgés sont moins formés que les jeunes) et la nationalité (plus élevé auprès des non-Européens qu'auprès des Européens et Belges). Quant aux chiffres des Régions, il apparaît que la Région de Bruxelles-Capitale compte un nombre de 55 ans et plus peu scolarisés plus faible que le reste du pays, mais que la proportion de jeunes peu scolarisés y est plus élevée. En Wallonie, le pourcentage d'Européens faiblement scolarisés est élevé.

**Tableau 10e** : Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études (CITE 2 (enseignement secondaire inférieur ou inférieur) dans la population adulte (25+) selon le sexe, Union européenne (UE-27), la Belgique et les régions, 2009

	<b>UE-27</b>	<b>Belgique</b>	<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>	<b>Région flamande</b>	<b>Région wallonne</b>
<b>Femmes</b>	38,6	40,7	39,7	39,7	42,8
<b>Hommes</b>	31,6	35,7	33,4	35,0	37,9
<b>Total</b>	35,2	38,3	36,7	37,4	40,4

source : Eurostat : [Enquête sur les forces de travail](#) et [Baromètre social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010](#), p. 72

**Tableau 10f** : Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études (CITE 2 (enseignement secondaire inférieur ou inférieur) dans la population adulte (25+) selon l'âge, la Belgique et les régions, 2009

	<b>Belgique</b>	<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>	<b>Région flamande</b>	<b>Région wallonne</b>
<b>25-34 ans</b>	16,9	24,1	13,5	19,8
<b>35-44 ans</b>	22,3	31,1	18,5	26,3
<b>45-54 ans</b>	33,4	34,5	31,5	36,7
<b>55-64 ans</b>	46,3	38,8	46,9	47,1
<b>&gt;64 ans</b>	66,2	59,2	67,2	66,1

source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, [Enquête sur les forces de travail](#) repris dans [Baromètre social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010](#), p. 73

**Tableau 10g :** Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études (CITE 2 (enseignement secondaire inférieur ou inférieur) dans la population adulte (25+) selon la nationalité, la Belgique et les régions, 2009

	<b>Belgique</b>	<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>	<b>Région flamande</b>	<b>Région wallonne</b>
<b>Belges</b>	37,5	35,8	37,1	38,7
<b>Autres UE27</b>	42,5	31,4	36,3	54,1
<b>Non UE27</b>	54,2	52,4	53,6	58,3

source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, [Enquête sur les forces de travail](#) repris dans [Baromètre social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010](#), p. 74

**Tableau 10h :** Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études (CITE2-enseignement secondaire inférieur- ou inférieur) dans la population adulte (25+), selon le statut d'activité, la Belgique et les régions, 2009

	<b>Belgique</b>	<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>	<b>Région flamande</b>	<b>Région wallonne</b>
<b>Travailleurs</b>	20,3	21,2	19,6	21,5
<b>Chômeurs</b>	38,7	41,1	35,3	40,3
<b>Econ. inactifs</b>	60,6	55,0	61,1	61,2

Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, [Enquête sur les forces de travail](#) repris dans [Baromètre social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010](#), p. 75

Il existe un lien entre le fait de quitter prématurément l'école (c.-à-d. ne plus suivre aucune forme d'enseignement ou de formation alors qu'on ne possède pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur) et le niveau d'instruction des parents, et le phénomène tend à se reproduire de génération en génération. En 2009, 28,6% des enfants de parents ayant terminé l'enseignement secondaire inférieur tout au plus avaient quitté l'école tôt. Ce pourcentage n'était que de 6,2 % pour les enfants de parents ayant suivi l'enseignement supérieur. En outre, le risque de retard scolaire est beaucoup plus élevé chez les enfants de parents peu qualifiés et les enfants d'ouvriers.

**Tableau 10i** : Pourcentage de jeunes (15-34) ayant un faible niveau d'études(\*) selon le niveau d'études le plus élevé de leurs parents, la Belgique, 2ième trimestre 2009

niveau d'instruction faible (a)	niveau d'instruction moyen (b)	niveau d'instruction élevé (c)
28,6	12,6	6,2

\* Groupe-cible: personnes âgées de 15 à 34, ayant un diplôme et ayant quitté pour la dernière fois l'enseignement régulier.

Le niveau d'instruction des parents a été déterminé par le diplôme le plus élevé obtenu par l'un des deux parents.

(a) Faible = diplôme de l'enseignement secondaire inférieur au maximum.

(b) Moyennement qualifiés= diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.

(c) Hautement qualifiés= diplôme de l'enseignement supérieur.

source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, [Enquête sur les forces de travail](#) et propres calculs.

Le pourcentage de personnes quittant prématurément l'école, c'est-à-dire les élèves qui quittent l'enseignement secondaire, sans diplôme, s'élève à 11,9% en 2010. Cette proportion est bien plus élevée en Région bruxelloise que dans le reste du pays, c'est-à-dire 18,4% contre 9,6% en Flandre et 13,7 % en Région wallonne. Selon la Stratégie Europe 2020, le pourcentage de jeunes déscolarisés prématurément doit passer sous les 10 %. ([La lutte contre l'abandon scolaire: une contribution essentielle à la stratégie Europe 2020](#)).

Comme la définition de cet indicateur a subi diverses modifications, il n'est guère aisé d'évaluer une tendance.

**Tableau 10j** : Interruptions prématurées de scolarité\* (population de 18 à 24 ans) selon le sexe - moyennes annuelles, la Belgique et les régions, 2000-2010

	<b>Belgique</b>	<b>Région de Bruxelles- Capitale</b>	<b>Région flamande</b>	<b>Région wallonne</b>
<b>2000</b>				
Total	13,8	20,7	11,6	15,5
Femmes	11,0	16,1	9,2	12,6
Hommes	16,5	25,2	13,9	18,4
<b>2001</b>				
Total	13,8	21,0	11,5	15,8
Femmes	11,3	19,3	9,4	12,1
Hommes	16,2	22,9	13,5	19,3
<b>2002</b>				
Total	14,1	22,4	11,7	16,1
Femmes	11,0	18,7	8,8	12,6
Hommes	17,1	26,4	14,4	19,4
<b>2003</b>				
Total	14,3	18,8	12,5	16,1
Femmes	11,6	15,8	10,2	12,8
Hommes	16,9	21,9	14,8	19,2
<b>2004**</b>				
Total	13,1	18,1	11,0	15,3
Femmes	10,8	16,9	8,7	12,4
Hommes	15,4	19,4	13,3	18,1

<b>2005**</b>				
Total	12,9	19,4	10,7	14,6
Femmes	10,5	18,4	8,0	12,1
Hommes	15,2	20,4	13,2	17,0
<b>2006</b>				
Total	12,6	19,3	10,0	14,8
Femmes	10,0	16,7	8,1	11,0
Hommes	15,1	22,1	11,9	18,4
<b>2007</b>				
Total	12,1	20,2	9,3	14,3
Femmes	10,3	17,3	7,6	12,5
Hommes	13,9	23,4	10,9	16,1
<b>2008</b>				
Total	12,0	19,9	8,6	15,2
Femmes	10,6	17,9	7,5	13,3
Hommes	13,4	22,2	9,6	16,9
<b>2009</b>				
Total	11,1	15,6	8,6	13,8
Femmes	9,3	13,2	7,2	11,4
Hommes	12,8	18,2	9,9	16,2
<b>2010</b>				
Total	11,9	18,4	9,6	13,7
Femmes	10,0	16,5	7,7	11,5
Hommes	13,8	20,4	11,4	15,9

Les chiffres sont des moyennes annuelles.

\*Définition des "Interruptions prématurées de scolarité" : pourcentage de personnes âgées de 18 à

24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou formation. Les personnes en vacances scolaires ne sont pas considérées comme étant en interruption prématurée de scolarité.

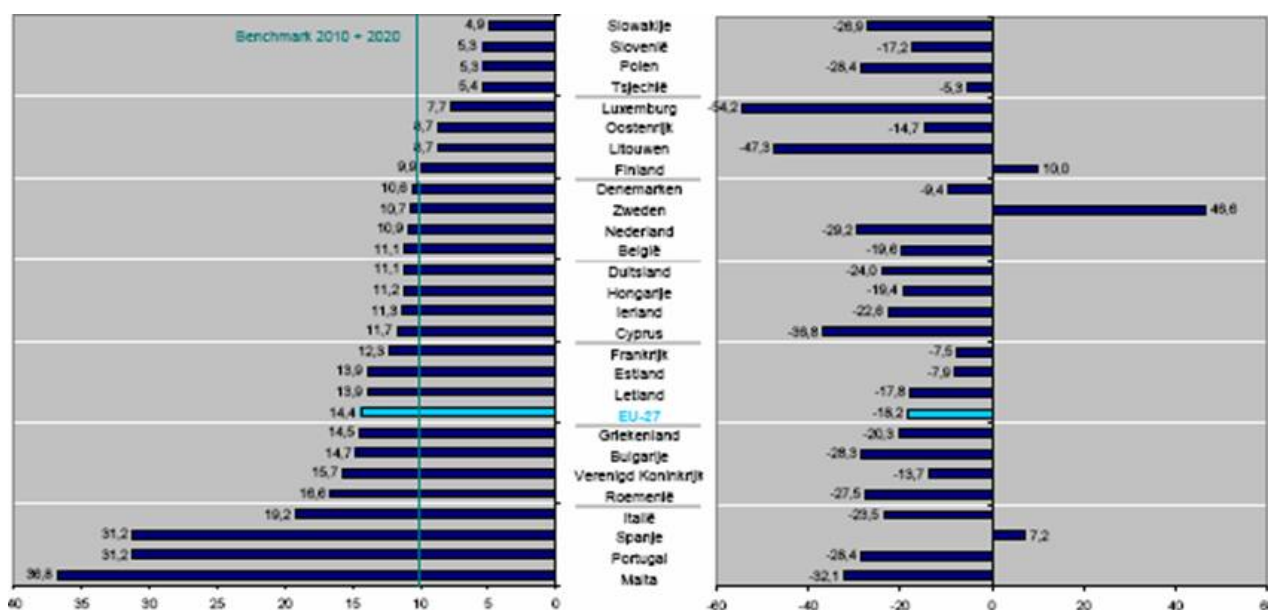
\*\* A cause d'un changement des variables d'enseignement ou formation en 2004, les données de 2004 et suivantes ne sont pas entièrement comparables aux années antérieures.

source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique, [Enquête sur les forces de travail](#)

**Figure 10.1** : Pourcentage des personnes âgées de 18 à 24 ans possédant au plus le niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire et ne suivant ni enseignement ni formation (2009) et évolution 2000-2009, Union européenne (UE-27) et la Belgique

Chiffres 2009

Evolution 2000-2009 (variation relative en %)



source: Commission européenne : [La lutte contre l'abandon scolaire: une contribution essentielle à la stratégie Europe 2020](#), p. 4

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes issus de milieux défavorisés se retrouvent encore dans

l'enseignement spécial. Une explication possible de ce phénomène : l'enseignement spécial offre un encadrement que n'offre pas toujours l'enseignement général : les coûts sont moindres, le transport est assuré, l'accessibilité est plus grande, l'élève bénéficie d'une attention personnalisée et ciblée, des logopèdes et des kinésithérapeutes sont présents sur place et il ne faut plus faire appel à eux en dehors de l'école. Toutefois, le certificat qui est délivré à la fin n'offre pas les mêmes perspectives que celui de l'enseignement général, ce qui pose des problèmes au moment de l'insertion professionnelle. En Flandre, 7% des élèves de l'enseignement primaire suivent l'enseignement spécial (année scolaire 2009-2010). En Communauté française, ce pourcentage est de 5% (année scolaire 2008-2009). Pour l'enseignement secondaire, le pourcentage est pratiquement identique dans les deux communautés, à savoir 4%.

**Tableau 10k** : Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécial (\*) selon le niveau d'enseignement, Communauté flamande, 2009-2010

	<b>2009-2010</b>
<b>Enseignement maternel</b>	0,8
<b>Enseignement primaire</b>	6,8
<b>Enseignement secondaire</b>	4,2

(\*) Les élèves du types 5 ne sont pas repris dans les chiffres de l'enseignement spécial

source : Vlaamse overheid, Stafdiensten Onderwijs en Vorming: [Statistisch jaarboek van het Vlaams onderwijs - schooljaar 2009-2010](#)

**Tableau 10l** : Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécial, Communauté française, 2008-2009

	<b>2008-2009</b>
<b>Enseignement maternel</b>	0,7
<b>Enseignement primaire</b>	4,9
<b>Enseignement secondaire</b>	4,3

source : Communauté française/ETNIC: [Les indicateurs de l'enseignement 2010](#)

En Flandre, au cours de l'année scolaire 2009-2010, 1,6% des élèves de l'enseignement fondamental avaient un retard de 2 ans ou plus. Dans l'enseignement secondaire, ce chiffre s'élève à 6,7%.

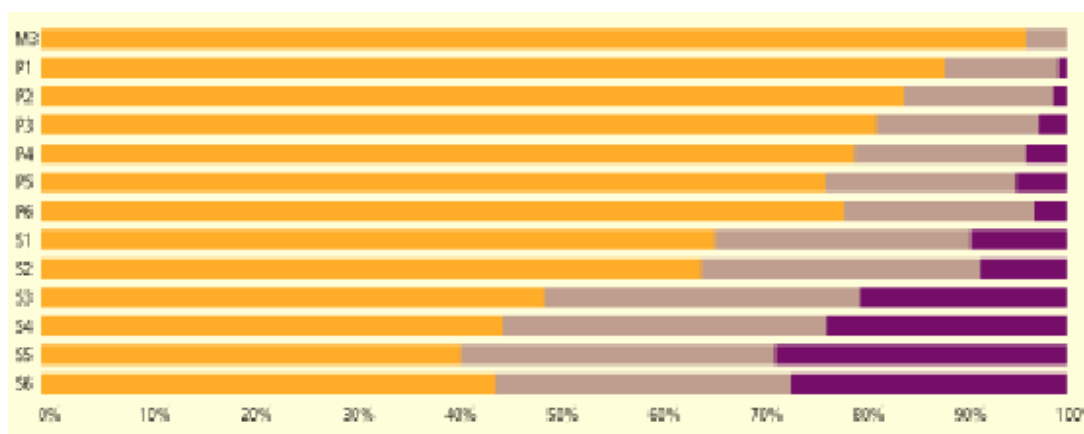
**Tableau 10m** : Pourcentage des jeunes ayant deux ans ou plus de retard scolaire, selon le niveau d'enseignement, Communauté flamande, 2009-2010

	retard de 2 ans	retard plus de 2 ans
<b>Enseignement primaire</b>	1,53	0,11
<b>Enseignement secondaire</b>	5,43	1,24

source : Vlaamse overheid, Stafdiensten Onderwijs en Vorming: [Statistisch jaarboek van het Vlaams onderwijs - schooljaar 2009-2010](#)

En Communauté française, au cours de l'année scolaire 2008-2009, 4% des élèves de l'enseignement fondamental (P4) avaient un retard de 2 ans ou plus. Dans l'enseignement secondaire (S4), ce chiffre s'élève à 23%.

**Figure 10.2** : Rythmes scolaires individuels dans l'enseignement ordinaire, Communauté française, 2008-2009



légende : orange=à l'heure; gris=retard d'un an; violet=retard de 2 ans et plus

source : Communauté française/ETNIC: [Les indicateurs de l'enseignement 2010, Fiche: Indicateurs 2010 - 11: retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice](#), p. 29

On observe un taux de retard scolaire bien plus important chez les non-Belges que chez les Belges.

**Tableau 10n:** Pourcentage des jeunes ayant deux ans ou plus de retard scolaire dans l'enseignement primaire selon la nationalité, Communauté flamande, 2008-2009 et 2009-2010

	<b>Communauté flamande</b>	
	<b>Belges</b>	<b>non-Belges</b>
<b>2008-2009</b>		
Filles	1,00	9,55
Garçons	1,09	9,93
Total	1,05	9,74
<b>2009-2010</b>		
Filles	1,03	9,57
Garçons	1,14	9,92
Total	1,08	9,74

source : Vlaamse overheid, Stafdiensten Onderwijs en Vorming: [Statistisch jaarboek van het Vlaams Onderwijs 2008-2009](#) et [Statistisch jaarboek van het Vlaams onderwijs - schooljaar 2009-2010](#)

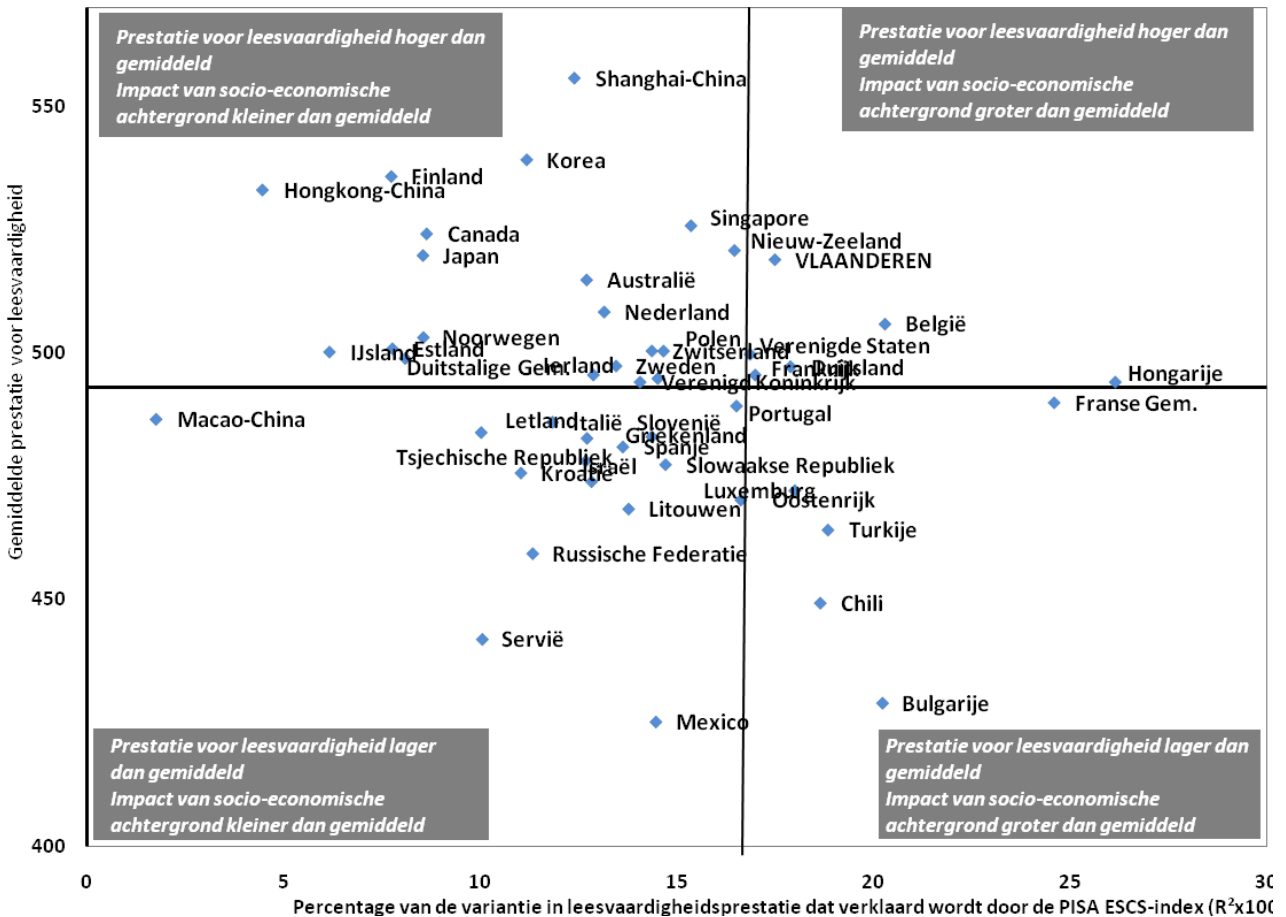
Pour des données quant au retard scolaire selon la nationalité en Communauté française, année scolaire 2008-2009: [cliquez ici](#).

source : Communauté française/ETNIC: [Les indicateurs de l'enseignement 2010](#)

Il ressort du précédent cycle d'enquête du projet [Pisa \(Programme international pour le suivi des acquis des élèves\)](#) que la situation familiale des élèves a une influence sur leurs prestations scolaires : les élèves issus de familles qui ont un statut socioéconomique élevé obtiennent des résultats PISA plus élevés que les élèves issus de familles avec un statut socioéconomique bas. La Belgique est le seul pays qui combine une moyenne de niveau de lecture haute avec une très forte corrélation entre les prestations et l'origine socioéconomique. Des trois Communautés, la Flandre est la seule qui combine un niveau de lecture plus élevé que la moyenne OCDE avec un impact de l'origine socioéconomique plus haut que la moyenne; en Communauté Française, l'impact élevé du statut socioéconomique sur les prestations est également bien présent, mais les prestations de lectures moyennes se situent ici bien en dessous de la moyenne OCDE. Depuis l'an 2000, la relation entre statut socioéconomique et les prestations en termes de compréhension écrite en Flandre n'a pas

significativement changé. Les différences de prestations entre les élèves autochtones et les élèves d'origine étrangère diminuent significativement lorsque la situation socioéconomique est prise en compte. (source: [PISA Leesvaardigheid van 15-jarigen in Vlaanderen. De eerste resultaten van PISA 2009](#)).

**Figure 10.3** : Classement des pays PISA 2009 selon leur prestation de lecture moyenne et leur degré d' (in)égalité.



Légende:

Prestatie voor leesvaardigheid hoger/lager dan gemiddeld=prestation de compréhension écrite plus/moins élevée que la moyenne

Impact van socio-economische achtergrond kleiner/groter dan gemiddeld=impact de l'origine socioéconomique plus petit/grand que la moyenne

Axe-X: Percentage van de variantie in leesvaardigheidsprestatie dat verklaard wordt door de PISA ESCS-index= le pourcentage de la variation des prestations de compréhension écrite expliqué par PISA ESCS-index

Axe-Y: Gemiddelde prestatie voor leesvaardigheid=prestation moyenne de compréhension écrite

Dernière mise à jour : 13/05/2011